

Annexe 4 - ATTESTATION DE STAGE

Conformément à l'article D. 124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève.

Ce document doit être complété et signé le dernier jour du stage par un responsable autorisé de l'entreprise d'accueil. Elle est remise au stagiaire, envoyée à l'établissement scolaire et conservée dans l'entreprise.

L'entreprise (ou l'organisme d'accueil) :

Nom :	
Adresse :	
N° d'immatriculation de l'entreprise :	
Représenté(e) par (nom) :	Fonction :

Atteste que le stagiaire désigné ci-dessous :

Prénom :	Nom :
Classe :	
Date de naissance :	

Scolarisé dans l'établissement ci-après :

Nom : MFR Castelnau-Chalosse
Adresse : 1958 route de Badie 40360 CASTELNAU-CHALOSSE
Représentée par : M. FAUCONNET Sébastien en qualité de chef d'établissement

a effectué un stage dans notre entreprise ou organisme du _____ au _____
Soit une durée effective totale de : _____ (en nombre de jours de présence réelle)

Il/elle a réalisé les activités et mobilisé les compétences suivantes :

Activités réalisées	Compétences mobilisées

Gratification versée par l'entreprise au stagiaire le cas échéant : €

Fait à _____, le _____

Signature et cachet de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil